Aire d'étude Auteur(s) : Belle-Ile-en-Mer : maître d'oeuvre inconnu : Le Palais : 0186610 ; 2273200 Commune Coord. Lambert

Copyright : © Inventaire général, 1986 Date bordereau

: 1987 AVANT : 1990/04/05 : 1987 AVANT Date mise à jour Date Mistral

Date protection : édifice non protégé MH

: 1705 Date(s)

Dénomination : ouvrage fortifié

: 56 Département : individuel Dossier

: inventaire fondamental Etude

Historique : Batterie mentionnée en 1705, détruite ; retranchement, redoute et parapet construits

vers 1774

: isolé Implantation INSEE : 56152

Justif. datation Localisation : daté par source

: Bretagne ; 56 ; Le Palais : schiste ; moellon

Murs gros-oeuvre

: redoute Parties Préc. DENO Préc. DENO : retranchement
REFERENCE : IA00008995
Région : Bretagne
sauvegarde Ref. : 00008995
Siècle : 1er quart 18e siècle (détruit) ; 3e quart 18e siècle

: 18e s. Siècle bis

Statut propriété

: propriété de la commune: Ouvrage Fortifié (Retranchement) Titre courant

Zone Lambert : Lambert2

Lieu-dis : Bordardone

BORDADOUE

Coordonnées lambert II - x=186,61 y=273,20

Cf. photos 22, 23, 24.

1705 : batterie signalée sur carte de De Fer.

1746 : à gauche 1 batterie de 2 canons de 8 sans plate-forme, 8 canonniers. A l'entrée 1 redoute reliée à la batterie par un

1761 : batterie signalée sur carte de Beaurain (n°9) où figure son plan.

1774 : retranchement en maçonnerie.

1802 : redoute carrée présentant un angle à la mer et liée au rochers

par 2 retranchements revêtus comme elle. 1 canon de 12.

1810 : 1 pièce de 12. Corps de garde pour 12 h. magasin à poudre.

CENERALITES

Redoute et retranchements barrant la plage de Bordadoué, sise à 2,500 K au Sud-Sud-Est de la Citadelle du Palais, au fond de l'anse comprise entre la pointe de Ramonette et celle du Gros Rocher.

la plage de Bordadoué, longue d'environ 200m, constitue une brèche dans la muraille rocheuse de la côte Est de l'Île, au débouché de deux petits talwegs confluents descendant du plateau central.

HISTORIOUS SONNAIRE

Site occupé par une batterie de côte dès la fin du XVIIº s., figurant sur la carte de De Fer (1705) puis sur celle du chevalier de Beaurain (1761) qui en donne un schéma.

L'ouvrage, tel qu'il existe aujourd'hui, a été construit après la reprise de l'Île en 1763, dans le cadre de l'organisation défensive de tous les points de débarquement amorcée dès 1745.

la plage de Bordadoué paraît être le point appelé "Port-Salio" par les Anglais (le hameau de Salio est situé immédiatement derrière Bordadoué) et où ils auraient débarqué leur artillerie en 1761.

Le mémoire général sur la défense de l'Île du 29 Juin 1803 (A. Génie Carton 3 - n° 42 -1) cite l'ancienne batterie de Bordadoué (celle du XVII°).

- la redoute de Bordadoué, armée d'1 canon de 12 et liée au Rocher par 2 retranchements revêtus comme elle.

Quant à l'anse, il est dit qu'à bassemer 4 chaloupes peuvent y descendre et 20 à hautemer, sans être assurées de leur retraite.

L'Etat du 19 Mai I810 mentionne en outre un corps de garde pour 20 hommes et un magasin à poudre pour 200 kgs.

A part des réparations épisodiques, l'ouvrage n'a pas été modifié depuis, la refonte générale de la défense des côtes de IB42 (Commission mixte) et celle opérée après I870 ont conservé l'ouvrage tel quel, sans armement permanent.

DESCRIPTIF

L'ouvrage est ainsi constitué.

- a) 1 redoute à plan en losange et saillant orienté face à la mer, établie sur un ressaut du terrain, qui lui donne un bon commandement sur la plage.

 L'ouvrage est revêtu : escarpe en maçonnerie de moëllons de schiste gris portant un parapet en terre et sable et terre-plein central.
- b) 2 <u>retranchements</u> revêtus ou desi-courtines relient les angles d'épaule de la redoute aux escarpements rocheux encadrant la plage, "retranchements" constitués chacun par un alignement droit, à escarpe revêtus portant un parapet en terre et sable avec banquette d'infanterie.

Ces "2 retranchements", moins élevés que l'escarpe de la redoute, sont ainsi commandés et pris d'enfilade par celle-ci; le tracé de l'ensemble, tenaillé, dessinant un'Wassez ouvert.

la demi-courtine de gauche est percée d'une porte surmontée d'une voûte en arc surbaissé permettant d'accéder à la plage à travers le dispositif de défense. Cette porte prolonge une sorte de tranchée à paroi revêtue servant de passage au chemin venant de l'arrière et interrompant le terre-plein du rempart. Dans les joues de l'embrasure se voient encore un gond de fer, très oxydé, et le logement des autres.

Les deux demi-courtines s'appuient sur les falaises - dont l'escarpement a été raidi artificiellement - pour augmenter la longueur de l'obstacle et le sommet couronné d'une levée de terre formant parapet, prolongeant celui des courtines.

Au sommet du petit promontoire de gauche se voit une guérite de guetteur à plan carré et toiture à 2 pentes, en maçonnerie grossière(1 porte et 3 fentes d'observation dans les faces). Cette guérite porte une plateforme moderne avec mât à signaux.

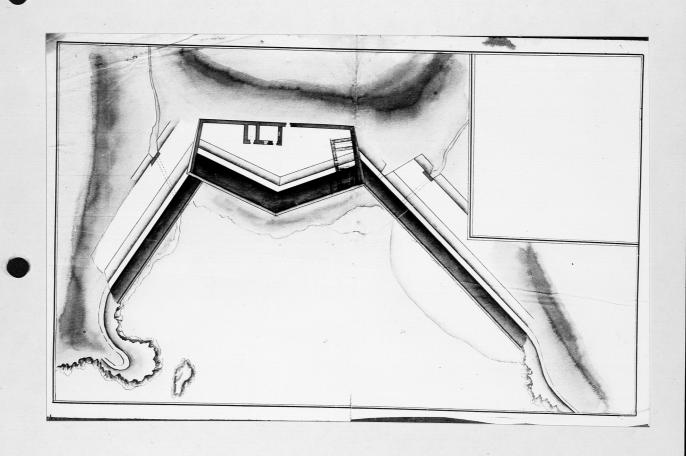
CONCLUSION

Ensemble défensif assez simple, mais en bon état, très représentatif des procédés employés au XVIII° siècle pour la défense des points de débarquement en côte libre.

56 - LE PALAIS

Plan de la batterie de Bordardoué,
aquarellé, accompagnant l'Etat ... de

De Taille, 1780 (B.M. Quimper : ms. 11).
Repro ARTUR 77.56.73 V



BORDARDOUE - FORTIFICATION

Vuz aérienne prise du Nord.

Cliché 3º G.A.L.R.E.G.

75.56.271 VR



BORDARDOUE - FORTIFICATION

Vue aérienne prise du Nord.

Cliché 3° G.A.L.R.E.G.

75.56.272 VR



56

FORTIFICATIONS

BORDADOUE : Retranchements vus de la plage

Cliché DUCOURET

74.56.917 Z



56

FORTIFICATIONS

 $\underline{{\tt BORDADOUE}}$: Retranchements vus de la falaise

Cliché DUCOURET

74.56.788 Z



56

FORTIFICATIONS

BORDADOUE : Guérite de garde-côte.

Cliché DUCOURET

74.56.787 Z



REDOUTE ET BARRAGE DE PLAGE

Fig.1 Vue aérienne générale

Cl.Inv.Artur/Lambart 94 56 00861 XER 94 56 00740 XAR

